

## Mise en demeure à Enedis le poseur a reculé

Pour les personnes en immeubles qui n'arrivent pas à barricader leur compteur , j'ai un témoignage que je trouve intéressant :

celui de ma propre mère , 83 ans , qui habite en immeuble , qui se bat avec des courriers divers (dont une sommation de ne pas faire) depuis deux mois , dont les habitants ne veulent pas écouter les mises en garde sauf un autre résident âgé ;

eh bien , la pose dans l'immeuble a eu lieu hier , et étant sur ses gardes , elle les a interceptés au moment de leur arrivée . Elle a dit son refus , montré les différentes affichettes et papiers sur son compteur , dont la sommation de ne pas faire (qui lui paraissait le plus marquant) , et le poseur lui a dit qu'ils n'en tenaient pas compte ..... .

Alors elle lui dit qu'elle a envoyé 2 jours avant une " MISE EN DEMEURE à ENEDIS en AR " . Le type lève la tête et lui dit "vous avez le reçu ?" -"oui" - "allez le chercher , vous le collerez sur le compteur. Avec ça on laissera votre compteur "

Ce qu'elle fait . Evidemment , à ce stade , je lui recommande la plus grande vigilance tant qu'ils sont là !! Aucune confiance.

Cependant , le soir venu et eux partis (compteurs finis d'être posés dans l'immeuble) , eh bien , elle a toujours SON compteur !

Je tenais à vous raconter cette histoire vraie , surprenante , mais peut-être reproductible pour d'autres dans le même cas que ma mère ...

(Précision : ma mère a dit au type qu'elle avait envoyé 2 AR de Mise en demeure à Enedis , un au siège et un régional , et lui a demandé quel reçu il voulait pour le coller sur le compteur , il a répondu que c'était égal , du moment que c'était à Enedis ) !